

Le journal des deux rives de Seine le 6/01/2024 : <https://www.journal-deux-rives.com/reaction-des-opposants-a-la104bis-a-la-baisse-annoncée-des-budgets-du-departement-pour-les-colleges-et-autres-alors-que-le-projet-reste/>

Réaction des opposants à l'A104bis à la baisse annoncée des budgets du département pour les collèges et autres alors que le projet reste

**Le mercredi 24 janvier 2024, les associations ADIV Environnement, Bien Vivre à Vernouillet, C.O.P.R.A 184, Non au Pont d'Achères, qui a vu disparaître sa page Facebook récemment, et Sequana Collectif Citoyen ont émis un communiqué pour réagir à une annonce faite par le président du Département des Yvelines, M. Pierre Bédier, lors de ses vœux.**  
**Selon le communiqué, en réponse à la baisse des recettes pour 2024 du département des Yvelines, provenant de la chute des transactions immobilières, une politique de rigueur budgétaire se mettrait en place réduisant les investissements dans les collèges des Yvelines, la santé, le logement, la rénovation urbaine, les transports...mais pas sur le projet de l'A104bis.**

**Voici l'intégralité du communiqué de presse qui a été envoyé par ses associations à la rédaction.**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE : Mercredi 24 Janvier 2024

Le département des Yvelines annonce la suppression de budgets pour les collèges et l'entretien des routes communales, mais maintient son projet de 2x2 voies (RD30/RD190)

Le département face à la chute de ses recettes fiscales passe à l'austérité budgétaire au détriment de l'intérêt des Yvelinois.

Pour ses vœux, Monsieur Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines, s'est exprimé sur la baisse des recettes de près de 200M€ pour 2024, provenant de la chute des transactions immobilières : « *Nous construirons moins de collèges (...), nous investirons moins dans la santé, le logement, la rénovation urbaine, les transports, que ne l'exigeraient les besoins de notre territoire et de nos populations.* »

### **D'autres économies budgétaires sont possibles !**

En effet, Pierre Bédier préfère investir dans le bitume plutôt que dans la santé, le logement, l'éducation en voulant construire la liaison de la RD30-RD190 (A104Bis). Rappelons que suite à l'enquête publique de 2023, le commissaire enquêteur évalue le budget nécessaire à 200 Millions €. De plus, Mr Pierre Bédier sait pertinemment que ce type de chantier ne respecte jamais le budget prévisionnel et qu'il le dépasse au minimum de 30%. Il en a l'expérience avec EOLE et le Tram13.

Ce budget de 200 millions € minimum représente le coût de 8 nouveaux collèges (le collège de 800 élèves à Charny a couté 25 millions €).

**Lancer les travaux de la liaison routière c'est engager des ressources budgétaires sans avoir l'assurance que le projet puisse être mené à son terme**

Les associations ont attaqué au Tribunal Administratif l'arrêté préfectoral autorisant ce projet routier. Et personne ne peut à ce stade présumer de la décision qui sera rendue. Un cas similaire mérite toute l'attention des différents acteurs de ce dossier dont le Département, la Préfecture et les communes concernées : La démolition du chantier de la déviation de Beynac en Dordogne...

Suite à l'annulation de l'autorisation environnementale par les tribunaux, le département de la Dordogne doit procéder à la démolition des éléments déjà réalisés dont des piles de pont. Sur un montant de travaux de 40 millions €, le département avait déjà engagé 20 millions €. Le Coût de la démolition est de 20 millions €.

Le département des Yvelines pourrait se retrouver dans le même cas de figure s'il commence les travaux et que les associations gagnent leurs recours. Nous demandons aux autorités compétentes, qui sont garantes du bon usage de l'argent public, d'attendre que tous les recours soient purgés (Tribunal Administratif, Conseil d'Etat et Cour Européenne) avant de commencer les travaux de la liaison RD30-RD190 (A104Bis). Toutefois, Il serait plus sage d'abandonner dès maintenant ce projet et d'affecter ces 200 millions € pour construire des collèges, investir dans la santé et le logement plutôt que soumettre de nouveaux habitants dont des enfants à la pollution de l'air et à des nuisances sonores d'un nouvel axe routier qui créera de nouveaux problèmes, sans en régler aucun, comme le montre l'étude de trafic de l'enquête publique.

Associations signataires de l'appel :

Collectif Non à l'A104Bis

ADIV Environnement

Bien Vivre à Vernouillet

C.O.P.R.A 184

Non au Pont d'Achères

Sequana Collectif Citoyen